

La Côte

Requérant débouté

Malgré le soutien d'Eric Voruz, Massud a le blues

Le conseiller national est révolté par la décision de renvoi du requérant d'asile bien intégré. Il veut en faire un cas d'école

Didier Sandoz

«Je ne sors plus. J'aimerais pouvoir dormir toute la nuit et tout le jour... Et ça, ça ne me ressemble vraiment pas.» Jadis enjoué et plein d'énergie, Massud Shafiq, aide de cuisine irakien, n'est plus le même homme depuis qu'il a perdu le droit de travailler le 13 juillet dernier, suite au retrait de son permis humanitaire par l'Office fédéral des migrations (ODM).

380 signatures collectées

Cela faisait quatre ans et demi que ce Kurde d'Irak, âgé de 27 ans, s'était fait sa place dans notre pays et auprès d'employeurs de La Côte (24 heures du 12 juillet) quand est arrivé le funeste courrier venu de Berne. La mobilisation de ses collègues et des pensionnaires de l'EMS dans lequel il travaillait est restée vaine pour l'heure. Quelque 380 signatures de soutien ont été transmises à l'ODM, sans réponse. «Depuis le 13 juillet, c'est comme si le temps s'était arrêté», déplore Massud Shafiq, qui vit mal cette attente oisive.

Le temps ne s'est pourtant pas arrêté pour tout le monde, car, depuis cette date fatidique, l'Irakien compte un soutien notoire en la



«En me félicitant d'avoir remboursé mes frais, l'Office des migrations m'a réclamé mon permis N qu'ils venaient de me retirer...»

Massud Shafiq, requérant d'asile débouté

personne d'Eric Voruz, conseiller national socialiste morgien et membre de la plate-forme nationale de soutien aux sans-papiers. «Ce renvoi est révoltant, lâche-t-il tout de go. Par courrier à l'ODM et au Service vaudois de la population, j'ai demandé que cette situation soit mieux analysée et je mènerai la même démarche auprès du conseiller personnel de Simonetta Sommaruga.» Le Morgien déplore particulièrement que l'on retire du jour au lendemain le droit de travailler à une personne que



«Il est inadmissible que l'on retire le droit de travailler du jour au lendemain sans respecter les délais de congé»

Eric Voruz, conseiller national socialiste morgien

l'on ne renverra pas de sitôt. «Même l'ONU invite encore à ne pas renvoyer des personnes en Irak, rappelle le conseiller national. Il faut donc que Confédération et canton suspendent momentanément son cas.» Dans le même temps, il sollicitera la mansuétude de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants pour que cette entité laisse Massud dans l'appartement qui lui a été mis à disposition.

Depuis quatre ans qu'il travaillait, dans l'agriculture, puis dans la restauration, Massud Sha-

fiq n'a rien coûté aux caisses publiques. Il avait même remboursé tous les frais engendrés à son arrivée (logement, cours d'intégration et de français notamment). Pour cela, il rétrocédait 10% de son salaire mensuel. Hormis son loyer et son assurance-maladie, le requérant était parvenu à acquiescer une voiture, qu'il a dû brader. «Je n'ai plus le droit d'avoir des plaques d'immatriculation avec mon nouveau statut», explique-t-il. Aujourd'hui même, l'Irakien se rend au Service de la population pour solliciter une aide d'urgence.

«J'en ai marre de ces cas où l'on envoie à l'aide d'urgence des gens qui n'ont jamais fait appel à l'aide de la collectivité jusque-là», s'emporte le socialiste, qui évoque d'autres cas, comme cet ouvrier que la Verrerie de Saint-Prex a été forcée de licencier sur injonction du canton.

Motion en préparation

Eric Voruz ne s'arrêtera pas à une intervention d'urgence en faveur de Massud. Il prévoit de déposer une motion pour demander la révision de la loi sur l'asile. Il souhaite en substance que, lorsqu'une demande d'asile est rejetée, l'autorisation de travailler s'éteigne à l'expiration du délai fixé pour quitter le pays, mais en respectant les délais de congé fixés par le Code des obligations ou par convention collective. «Et s'il le faut, le salaire correspondant au délai de congé et au droit aux vacances sera remboursé par l'Etat à l'employeur. C'est quand même à lui qu'incombe la faute qui conduit à la rupture du contrat de travail.»

Vendre des glaces à la ferme, c'est possible

Christophe et Aline Viret, agriculteurs à Gollion, produisent leurs propres crèmes. Lui s'occupe des vaches laitières. Elle cuisine et commercialise

«Je ne voulais pas vendre des carottes et des pommes de terre comme tout le monde, alors je me suis lancée dans les glaces. Aujourd'hui, ça devient gentiment mon métier.» Aline Viret a franchi le pas il y a cinq ans. Pharmacienne de profession, cette mère de famille et épouse d'agriculteur qui lui permettrait de passer plus de temps à son domicile. Depuis, elle a élaboré plus de 80 parfums de sorbets différents, qu'elle vend à la ferme.

Christophe Viret, son mari, soigne les vaches de l'exploitation - une trentaine de jersiaises - et assure ainsi la matière première des glaces. Restent à Aline les recettes et les fruits. Ces derniers, à l'exception bien sûr des espèces exotiques, la laitière les achète aux cultivateurs du coin, membres comme les Viret de Produits du terroir vaudois ou de Marché paysan. Le parfum qui a le plus de succès? «Je fais quatre fois plus de

tournées de vanille que de n'importe quelle autre saveur», répond sans hésitation la fermière. Mais elle s'amuse aussi: «Je m'essaie à des mélanges originaux: framboise-piment-citron vert ou fraise-basilic.»

Sur le site internet, les clients de la région peuvent commander leurs desserts réfrigérés; tout comme par téléphone. Les glaces de la famille approvisionnent aussi des établissements vaudois: La Roulotte, à Nyon, le Chalet de la Thiolle, à Lignerolles, ou une fromagerie à Pully. Avec l'acquisition de la machine à pasteuriser, le couple propose également du lait frais. Celui-ci est distribué, entre autres, dans les paniers de légumes. «Avec le marché contractuel, les consommateurs sont livrés toute l'année, soit plus d'une trentaine de fois», explique la laitière.

Le but d'Aline reste la vente sur l'exploitation: «Ça évite les intermédiaires. L'atmosphère est importante aussi. Les gens voient les étables, où le lait est fait. Et j'aime le contact direct avec la clientèle.» Comme les Gollionis, 200 familles en Suisse ont le label Glace de la ferme. **B.G.**

Le site www.glaces-artisanales.ch



Aline dans son local, entre la maison et l'étable. PHILIPPE MAEDER

Les triathloniens feront concurrence aux voitures

Plus grande manifestation sportive de la région, le Triathlon de Nyon perturbera le trafic dimanche. Son comité cherche encore une brochette de bénévoles pour assurer la sécurité

Avec 350 inscriptions de plus que d'habitude, le Triathlon de Nyon pourrait battre, dimanche, son record de participation de 1730 athlètes. Ses trois parcours à pied, à vélo et à la nage impliqueront quelques perturbations de trafic, dimanche entre 8 h 30 et 16 h 30, dans l'agglomération ouest (voir infographie).

Cette année, considérant que la circulation sur la route de Divonne est trop importante, les organisateurs ont choisi de faire passer les coureurs par la route du Stand. Conséquence, la course à vélo traversera cette fois le centre du village d'Eysins, dont l'accès et la sortie devront se faire par la route de Crassier. Ce sont les principaux changements de parcours.

«Il nous manque encore quelques bénévoles pour assurer inscriptions et sécurité sur les routes», rappelle Jan Bonga, responsable des parcours. Il espère arriver d'ici à dimanche à un effectif de 250 personnes pour faire tourner la machine. Un problème qui se pose chaque année dans cette région où, après Paléo, tout le monde, y compris les policiers mobilisés durant le festival, part en vacances! **M.S.**

Inscriptions: benevoles@trinyon.ch ou www.trinyon.ch

Dimanche 7 août: restrictions de circulation



Mies

Un don généreux pour La Clairière

Lors de la fête du 1er Août, l'EMS La Clairière a reçu un don très généreux du Lions Club Léman ouest: un montant de 25 000 francs. Comme relevé dans le journal de La Côte, le président Maurus Wüst n'a pas manqué de noter à quel point son club a été touché par les besoins de l'EMS. En effet, l'un de ses bus arrive en bout de course. Grâce à ce don, qui complète ceux d'anonymes et de l'Entraide familiale de Terre Sainte, l'achat d'un nouveau bus est assuré, ce qui réjouit d'ores et déjà les pensionnaires. **I.G.T**

Le chiffre

6 Soit les permis de construire délivrés à Bougy-Villars en 2010. La commission de gestion du village s'étonne de la baisse régulière depuis le pic de 2006, lorsque 23 autorisations avaient été octroyées. «La faute au manque de terrains à disposition», avancent les conseillers. Cependant, la commune dispose encore de droits à bâtir en suffisance, que les propriétaires n'utilisent pas. Rares sont donc les privilégiés qui peuvent accéder à l'époustouffant positionnement de ce balcon sur le Léman. **L.AUR**

Morges

Le camping n'a pas fait le plein

De l'aveu du gérant, le camping morgien Le Petit-Bois a enregistré le mois dernier une fréquentation de 70%, du fait des intempéries. Si les touristes qui avaient réservé une ou deux semaines complètes étaient au rendez-vous, ceux de passage se sont faits plus rares. Avec la pluie, des activités - tournois, spectacles - ont dû être annulées. Le directeur, qui a repris Le Petit-Bois en janvier dernier, relativise tout de même: «Avec les températures estivales au printemps, nous avons bien démarré et les congés scolaires ne sont pas terminés.» **B.G.**

Open air solaire

Nyon Ce soir à 21 h, le cinéma open air d'Helvetas présente le 2e film de sa halte nyonnaise, projeté sur une toile entre deux arbres grâce à un équipement mobile alimenté à l'énergie solaire. Dans le parc Niedermeyer, au bord du lac, le public pourra découvrir la comédie *Ouaga saga*, réalisée par Dani Kouyaté, racontant l'épopée de six ados africains. Prière d'apporter son siège. **M.S.**

Marché brocante

Coppet L'Association des artisans, commerçants et entrepreneurs de Coppet organise son traditionnel marché sous les arcades, samedi de 9 h à 17 h. **M.S.**